

## RAPPORT ANNUEL DE LA FACULTÉ DE DROIT 2023-2024

### 1. La Faculté en bref

#### a) Information générale

La Faculté est composée d'une seule unité. En plus de la bibliothèque Michel-Bastarache qui constitue un atout majeur pour les étudiants.es et les professeurs.es, ainsi que pour la communauté juridique dans son ensemble, la Faculté compte à son actif deux centres importants qui contribuent à sa renommée, soit le Centre de traduction et de terminologie juridiques et l'Observatoire international des droits linguistiques.

#### b) Corps professoral

Le corps professoral de notre Faculté compte normalement douze (12) membres. En date du 28 juin 2024, ce nombre ne s'élevait qu'à onze (11), dont une personne engagée sur un contrat temporaire, en raison de plusieurs départs imprévus survenus en 2023-2024. La très grande majorité du corps professoral a été embauchée depuis 20217.

En raison de circonstances particulières, notamment deux congés administratifs, un congé de maladie, un congé parental, et des départs imprévus, le nombre de cours donnés par des chargés.es de cours a bondi cette année.

Effectif professoral régulier 2022-2023	12
Effectif professoral régulier 2023-2024	10
Variation en %	-16,7 %
Effectif professoral temporaire 2022-23	0
Effectif professoral temporaire 2023-24	1
Variation en %	100 %
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2022-2023	33
Crédits offerts par des chargées ou chargés de cours 2023-2024	60
Variation en %	81,8 %

#### Profil démographique

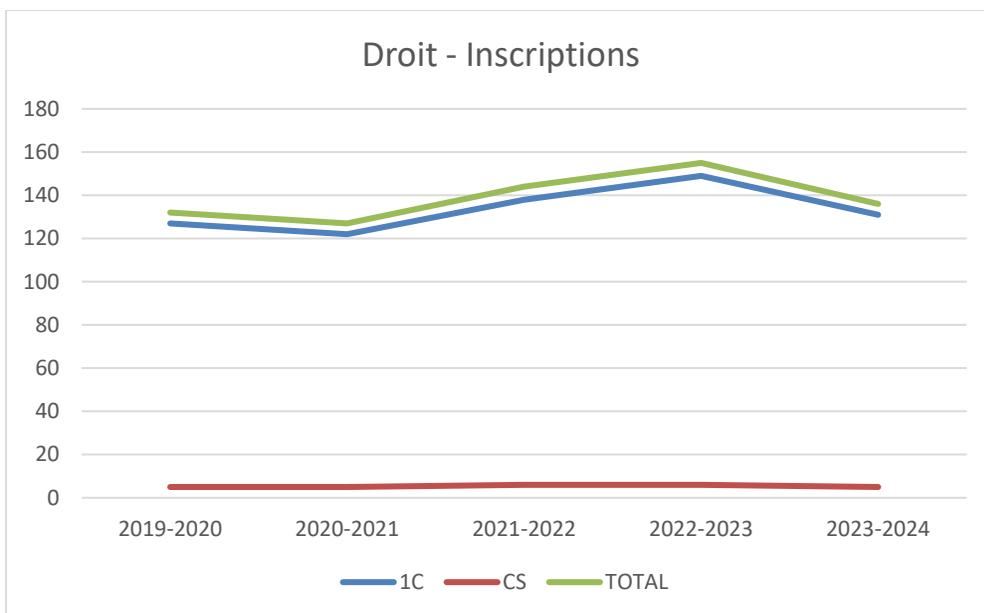
Personnel féminin : 3

Personnel masculin : 8

#### c) Effectif étudiant

##### Inscriptions

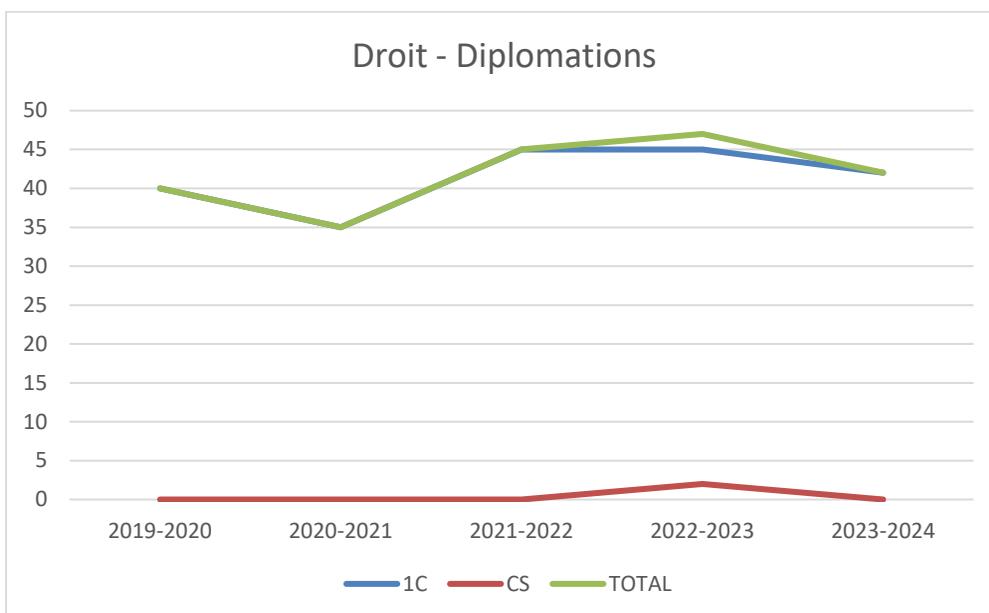
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1C	127	122	138	149	131
UMCM	127	122	138	149	131
CS	5	5	6	6	5
UMCM	5	5	6	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	<b>127</b>	<b>144</b>	<b>155</b>	<b>136</b>



Source : Registrariat

### Diplomations

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1C	40	35	45	45	42
UMCM	40	35	45	45	42
CS	0	0	0	2	0
UMCM	0	0	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>42</b>



Source : Registrariat

### d) Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2022-2023	189
Nombre de crédits enseignés en 2023-2024	172,5
Variation en %	-8,7 %
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2022-2023	5 529
Nombre de crédits-étudiants enseignés en 2023-2024	4 558,5
Variation en %	-17,6 %

## 2. Faits saillants

### a) **Conférence de la juge Michelle O'Bonsawin de la Cour suprême du Canada**

Le 21 octobre 2023, la Faculté a reçu l'honorable Michelle O'Bonsawin, juge à la Cour suprême du Canada, dans le cadre des célébrations marquant son 45<sup>e</sup> anniversaire. La juge O'Bonsawin a été invitée à présenter la conférence J.-Fernand Landry, nommée en l'honneur de l'ancien doyen de la Faculté et vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. La Conférence porte sur des thèmes variés, dont le droit, les politiques sociales, la géopolitique et l'administration publique. La conférence de la juge O'Obonsawin, intitulée « Éliminer la stigmatisation de la maladie mentale dans la profession juridique », a été suivi d'un vin et fromage.

### b) **Lancement de livre *Droit public, langue et politique : Mélanges en hommage à l'éminente carrière du professeur Pierre Foucher***

Le 20 octobre 2023, la Faculté a organisé un panel d'experts sur les droits linguistiques visant à marquer la parution du livre *Droit public, langue et politique : Mélanges en hommage à l'éminente carrière du professeur Pierre Foucher*, François Larocque, François Charbonneau et Stéphanie Chouinard (dir.), Éditions Liber (2023). Le panel était composé de Stéphanie Chouinard, Christophe Traisnel, Michel Doucet et Érik Labelle Eastaugh. Cette activité s'est déroulée dans le cadre des célébrations marquant le 45<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté.

### c) **Ouverture officielle de la salle Michel-Bastarache à la Bibliothèque de droit**

Le 20 octobre 2023, la Faculté a organisé un vin et fromage pour marquer l'ouverture officielle de la salle Michel-Bastarache, une nouvelle salle d'étude aménagée au sein de la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache. La salle prend la forme d'un musée consacré à la carrière de Michel Bastarache, ancien doyen de la Faculté et ancien juge à la Cour suprême du Canada. Préparée avec l'aide du Musée acadien, cette nouvelle salle met en valeur divers objets associés à des événements marquants de sa carrière afin que les étudiants.es actuels.les de la Faculté puissent s'en inspirer.

### d) **Collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**

Dans le cadre des célébrations marquant le 45<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté, cette dernière a collaboré avec l'AJEFNB pour organiser deux formations professionnelles accréditées par le Barreau du Nouveau-Brunswick. La première, portant sur la nouvelle *Loi sur les langues officielles* fédérale adoptée en 2023, a été présentée par Raymond Théberge (Commissaire aux langues officielles du Canada, panéliste), Liane Roy (Présidente de la FCFA, panéliste), Pierre Foucher (professeur de droit à la retraite, panéliste) et Érik Labelle Eastaugh. La deuxième, portant sur la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, a été présentée par Shirley MacLean, c.r. (Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, panéliste), Pascale Rioux-Doucet (étudiante à la maîtrise en droit, uMoncton, panéliste), et Michel Doucet, c.r. (modérateur). Les formations ont eu lieu le 21 octobre 2023.

### e) **Nomination de la juge Mary Moreau à la Cour suprême du Canada**

Le 2 novembre 2023, le doyen de la Faculté, Érik Labelle Eastaugh, a été invité à siéger comme modérateur [lors d'une séance](#) réunissant les membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes et du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles portant sur la nomination potentielle de l'honorable Mary Moreau, juge en chef de la Cour du banc du Roi de l'Alberta, à la Cour suprême du Canada. Cette séance s'inscrivait dans le cadre du processus de sélection mis en place par l'honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada.

### f) **Une implication sociale soutenue dans la communauté de la part de nombreux étudiants et étudiantes : le programme PRO BONO**

Parmi les nombreux services à la collectivité rendus par nos personnes étudiantes, signalons la participation d'une vingtaine d'entre eux au programme PRO BONO, ce qui a permis d'aider une dizaine d'organismes communautaire de la région. Rappelons que ce programme permet à des

personnes étudiantes en droit de faire du travail bénévole de nature juridique pour des organismes dans la communauté. La réalisation de ce programme dans la région du Grand Moncton est rendue possible grâce à l'appui de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le cabinet McCarthy Tétrault et WestlawNext Canada.

### **3. Nominations**

Le 15 juin 2024, la professeure Karine McLaren a été nommée vice-doyenne de la Faculté de droit pour un mandat de cinq (5) ans.

### **4. Prix et distinctions**

#### **a) Bourses étudiantes**

Grâce à la générosité de multiples donatrices et donateurs, plusieurs personnes étudiantes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton ont reçu, au cours de l'année universitaire 2022-2023, diverses bourses d'études qui ont été octroyées sur le fondement de leur rendement académique, de leurs qualités de leadership et de leur engagement communautaire :

Des bourses de recrutement de *Patrimoine canadien* et de la *Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick* ont été offertes aux personnes suivantes :

Recrutement – Fondation pour l'avancement du droit : Laura Belliveau, Gabrielle Guay, Joël Girouard, Victor Roland LeBlanc, Eveline Lanteigne, Audrey Doiron, Lucas Poirier, Annika Wright, Matthieu Blanchard, Émilie Roy, Maxime Thériault-Bertrand, Érika Losier, Olivia Charron, Francis Robere, Jean-Philippe Giroux, Yasmine Moussaoui

Recrutement – Patrimoine canadien : Victoria McDowall, Élisabeth Trottier, Gabriel Gallant, Sarah Nicole LeBlanc, Alexandre Blier, Noesa Malonga-Massamba, Daphnée Lacroix

Des bourses de mérite de *Patrimoine canadien* et de la *Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick* ont été offertes aux personnes suivantes :

Mérite – Patrimoine canadien : Matteya Wendling, Andréanne Gagnon, Vanessa Foucault, Natalie Carrière, Shane Koscher, Gabrielle Frappier

Mérite – Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick : Alexandre Guérette, Karenne Chiasson, Nabila Mahamat Sougoudji, Jennifer Duguay, Danick Cyr, Audrey Caron, Gabrielle LeBlanc, Marie-Claude Guignard

Des bourses du *Fonds de bourses de la Faculté de droit* ont été octroyées à Marie-Claude Guignard et Philippe Durette-Latour.

Des bourses du *Fonds de bourses Pierre-Amand-Landry (de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick)/Fonds d'accès aux études universitaires du Nouveau-Brunswick (FAÉUNB)* ont été octroyées à Émilie Roy, Jacob Elias et Marilou Lang.

Une bourse du *Fonds de bourses Frank-McKenna* a été remise à Pénélope Basque.

Une bourse du *Fonds de bourses Stewart McKelvey/Fonds d'accès aux études universitaires du Nouveau-Brunswick (FAÉUNB)* a été remise à Anik Richardson.

La Bourse Cox & Palmer a été remise à Lesly Archéléry.

Des bourses du *Barreau du Nouveau-Brunswick* ont été octroyées à Gabriel Gallant, à Trisha Légère-Leblanc, à Marie-Claude Guignard et à Zoé Rossier..

Des bourses de la *Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien* ont été offertes à Matteya Wendling et à Audrey Caron.

Une bourse de l'Association du Barreau canadien (division Nouveau-Brunswick) pour une personne s'identifiant comme autochtone ayant un grand potentiel dans l'avancement des objectifs de l'ABC a été octroyée à Madison Halaburda.

Le Prix Michel-Bastarache pour la meilleure note dans le cours *Droits linguistiques* a été octroyé à Jessie Michaud.

Le Prix Foster & Company pour la meilleure note dans le cours *Droit des assurances* a été octroyé à Adréanne Gagnon.

Le Prix McInnes Cooper pour la meilleure note dans le cours *Droit fiscal I* a été octroyé à Josée Leblanc.

#### **b) Un prix nommé pour le professeur à la retraite James Lockyer, c.r.**

Le comité organisateur du Concours McKelvey (droit criminel) a annoncé que le prix pour le meilleur plaideur/la meilleure plaideuse a été renommé au nom du professeur James E. Lockyer, c.r., en l'honneur de son dévouement envers le concours, les personnes étudiantes et la plaidoirie depuis plusieurs années.

#### **c) Nos étudiants.es continuent d'exceller dans les concours de plaidoiries**

##### Concours Ottawa-Moncton

Le tribunal-école Moncton-Ottawa est un concours de plaidoirie en français qui porte en général sur une cause de droit privé. Ce concours réunit des équipes provenant des Facultés de droit de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa (Section de common law). Gabrielle Vautour, originaire de Dieppe, et Trisha Légère-Leblanc, originaire de Cap-Pelé, étudiantes à la Faculté de droit ont remporté la coupe Moncton-Ottawa qui a eu lieu à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, le 14 mars 2024. Elles faisaient partie d'une équipe de deux étudiantes qui a participé à ce concours. Gabrielle Vautour a raflé le trophée Beaulne-Sirois qui est décerné pour l'excellence en plaidoirie. L'équipe était sous la direction du professeur Jason Alcorn.

##### Concours McKelvey et Sopinka

Le concours McKelvey, parrainé par le cabinet Stewart McKelvey, détermine laquelle des six équipes des facultés de droit de l'Université Dalhousie, l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton représentera la région Atlantique au concours national de la Coupe Sopinka. La Coupe Sopinka, est un concours de tribunal-école de plaidoirie en première instance national en droit criminel parrainé par l'association *The Advocates' Society* et de l'association *American College of Trial Lawyers*. Ce dernier est réservé aux huit équipes gagnantes des concours régionaux parmi les équipes participantes des vingt-et-une facultés de droit au pays.

L'équipe de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, composée des étudiantes Maude Degrâce Jean et Gabrielle Vautour, a fait très belle figure lors du concours McKelvey 2024, concours régional annuel de plaidoirie en première instance, qui a eu lieu à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick les 9 et 10 février 2024.

Gabrielle Vautour, étudiante de troisième année à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, a reçu deux des cinq prix individuels : le prix pour le meilleur interrogatoire principal et le prix pour le meilleur contre-interrogatoire lors du concours McKelvey 2024. Une autre équipe de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, composée de Joanna Nahri et de Danick Cyr, a également très bien réussi à ce concours.

En raison de l'excellence de leur performance lors du tribunal-école McKelvey, Mesdames Jean et Vautour ont terminé au deuxième rang en tant qu'équipe. Par conséquent, elles ont été sélectionnées par le jury afin de participer au concours national de plaidoirie en première instance de la Coupe Sopinka qui a eu lieu à Ottawa les 15 et 16 mars 2024, où elles ont représenté la Faculté avec brio.

##### Concours de plaidoirie Michel-Bastarache

Le concours de plaidoirie Michel-Bastarache a pour but de simuler un appel devant la Cour suprême du Canada d'une décision d'une cour canadienne qui porte sur une question de droits linguistiques. Cette année, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés était mis de l'avant. L'équipe de la Faculté était dirigée par le professeur Bruno Gélinas-Faucher avec l'appui de Pascale Rioux-Doucet, étudiante à la maîtrise.

L'édition 2024 du concours de plaidoirie Michel-Bastarache s'est tenue en mars dernier à Ottawa. L'équipe de l'Université de Moncton, composée de Tiarra Bartram, Sarah Richard, Jean-Marc Brisson et Shane Koscher a représenté avec brio la Faculté de droit. Bien que les équipes appelantes et intimés n'ont pas accédé à la finale de l'événement, le niveau de plaidoirie orale et écrite était remarquable et a su impressionner les juges présents.

### Concours Laskin

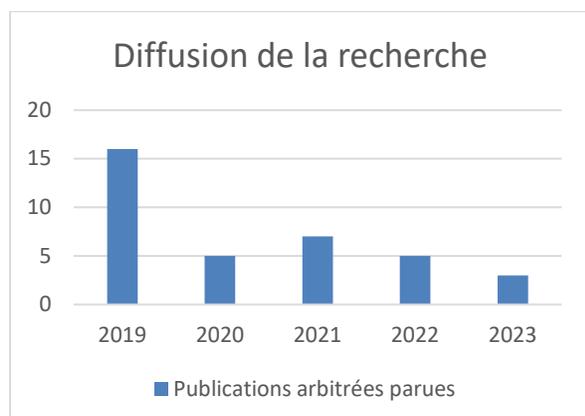
Le Concours Laskin est un concours bilingue ayant pour but de simuler un appel devant la Cour suprême du Canada dans le cadre d'un pourvoi contre une décision fictive de la Cour d'appel fédérale soulevant des questions de droit constitutionnel et administratif. Les participants doivent préparer un mémoire pour l'appelant et l'intimé et participer à plusieurs rondes de plaidoirie orale. La très grande majorité des facultés de droit du Canada y participent. Cette année, la Faculté de droit a été représentée par Danick Cyr, Matteya Wendling, Sue Duguay et Marie-Claude Guignard, et l'équipe était dirigée par le doyen, Érik Labelle Eastaugh.

L'équipe de la Faculté s'est démarquée par l'excellence de sa prestation ainsi que par sa convivialité. Sue Duguay s'est classé au 5<sup>e</sup> rang des meilleurs plaideurs, et l'équipe dans son ensemble a remporté le prix de l'Esprit du Laskin, décerné à l'équipe « qui exemplifie le mieux l'esprit de franc jeu, de dévouement au bilinguisme et de camaraderie entre collègues que représente le Laskin ».

## **5. Diffusion de la recherche**

En plus d'offrir un enseignement de qualité et de dispenser de nombreux services à la collectivité, le corps professoral est très actif au niveau de la recherche. À cet égard, il nous faut souligner que trois (3) membres réguliers du corps professoral sont en instance de doctorat, alors qu'une quatrième vient de soutenir sa thèse avec succès, et que quatre (4) le possèdent déjà, ce qui constitue certainement l'un des meilleurs ratios des facultés de droit des provinces de common law au pays.

S'agissant du financement de la recherche, il faut savoir que la recherche en droit n'exige pas nécessairement des coûts exorbitants compte tenu que les matériaux premiers de cette recherche sont les lois et les décisions des tribunaux qui sont accessibles gratuitement pour les membres du corps professoral. Cela dit, cela n'empêche pas la Faculté de financer cette recherche par l'entremise, entre autres, du fonds de dotation de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick qui rend accessible des dizaines de milliers de dollars à la Faculté chaque année.



## **Publications**

### Avec comité de lecture

Habermacher, Adrien, « La curieuse fascination des juristes pour la formation médicale » (2023) 10 Canadian Legal Education Annual Review 21.

Labelle Eastaugh, Érik, « La Loi 101 et l'égalité linguistique au sens de la *Charte canadienne* », (2023) 68:2 *Revue de droit de McGill* 203.

Labelle Eastaugh, Érik, « Droits linguistiques et droit politique : réflexions sur la dualité linguistique en tant que fondement du droit constitutionnel canadien », dans *Droit public, langue et politique : Mélanges en hommage à l'éminente carrière du professeur Pierre Foucher*, François Larocque, François Charbonneau et Stéphanie Chouinard (dir.), Éditions Liber (2023)

### Sans comité de lecture

Habermacher, Adrien, « Online Legal Education in Canada Just a Short-Lived Anomaly? », dans L. Nottage & M. Ibusuki, dir., *Comparing Online Legal Education*, Intersentia, 2023.

Labelle Eastaugh, Érik, « L'éducation, langues d'instruction et droit constitutionnel », *Jurisclasseur – Droit constitutionnel*, LexisNexis (2023).

## **Communications**

### Avec comité de lecture

Habermacher, Adrien, animation de table ronde, « How we teach now: A Roundtable of Ideas and Concerns (and Resources) », colloque annuel de l'Association Canadienne des professeurs de droit, 29-30 mai 2023.

Habermacher, Adrien, participation à une table ronde, « Teaching Modalities: the Comparative Value of Online and In-person Legal Education », colloque annuel de l'Association Canadienne des professeurs de droit, 29-30 mai 2023.

Habermacher, Adrien, « Digital Learning and Legal Education », colloque annuel de la Law and Society Association, 2 juin 2023.

Habermacher, Adrien, « Recension d'ouvrage : S. van Praagh, *Building Justice : Frank Iacobucci and the Life Cycles of Law*, Toronto University Press, 2022 », colloque annuel de la Law and Society Association, 2 juin 2023.

McLaren, Karine, « Interpreting bilingual legislation in Canada : time to move away from Shared Meaning? », communication présentée au 2023 Global Meeting on Law and Society, 1er au 4 juin 2023.

McLaren, Karine, « Théorie et pratique de la corédaction », article soumis au Parlement basque et à l'Académie royale de la langue basque et publié en espagnol dans les actes du colloque intitulé *Retos para legislar mejor : una mirada desde contextos bilingües*, 2023.

Rousselle, Serge, « La justification des droits des peuples autochtones et des droits linguistiques en matière constitutionnelle selon la Cour suprême du Canada », Colloque international tenu lors du 4 Congrès annuel de l'Association française d'études canadiennes (AFEC), Université de Poitiers (juin 2023)

### Sans comité de lecture

Habermacher, Adrien, recension et commentaires sur l'ouvrage F.S. Giaoui, *Indemnisation du préjudice économique : Ruptures contractuelles en common law américaine, droit civil français et droit commercial international*, l'Harmattan, 2019, pour le Younger Comparatist Committee de l'American Society of Comparative Law, 20 mars 2023.

Habermacher, Adrien, « Ethnographie comparée de facultés de droit canadiennes, un voyage aller-retour », séminaire facultaire de la Faculté de droit, Université de Moncton, 26 octobre 2023.

Labelle Eastaugh, Érik, « Droits linguistiques et droit politique : réflexions sur la dualité linguistique en tant que fondement du droit constitutionnel canadien », présenté dans le cadre du lancement de livre *Droit public, langue et politique : Mélanges en hommage à l'éminente carrière du professeur Pierre Foucher*, François Larocque, François Charbonneau et Stéphanie Chouinard (dir.), Éditions Liber (2023), Université d'Ottawa, 6 octobre 2023.

Labelle Eastaugh, Érik, « L'applicabilité de la *Charte canadienne* à la nomination du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick », communication présentée lors de la Réunion hivernale de l'Association du Barreau canadien (division Nouveau-Brunswick), 3 février 2023, Moncton.

McLaren, Karine, « La rédaction des lois bilingues au Canada : Théorie et pratique de la corédaction », séminaire sur le droit parlementaire, Parlement Basque et Académie royale de la langue basque, 31 janvier 2023.

Rousselle, Serge, « Les droits des minorités, l'égalité réelle et la citoyenneté commune », Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politique (CERCOP), Faculté de droit, Université de Montpellier (novembre 2023).

Rousselle, Serge, « Les droits constitutionnels des peuples autochtones au Canada et leur interprétation par le plus haut tribunal du pays », Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politique (CERCOP), Faculté de droit, Université de Montpellier (octobre 2023).

### **Transfert et mobilisation des connaissances**

Alcorn, Jason, conférencier lors d'une table ronde intitulée « Réglementation des services financiers », organisée par la Chaire Jeanne et J.-Louis Lévesque en gestion financière, Faculté d'administration, Université de Moncton, 1<sup>er</sup> février 2023.

Alcorn, Jason, co-animation d'une formation professionnelle: « Crossing the Rubicon: A Primer on Initial Public Offerings and Going Public » à la demande de l'Association du Barreau canadien (Division du N.-B.), 22 novembre 2023.

Gélinas-Faucher, Bruno, Présidence de panel, « Valeurs non marchandes et droit international », Sixième colloque du Cercle étudiant de la Société québécoise de droit international, 24 novembre 2023.

Habermacher, Adrien, présentation d'un atelier intitulé « Méthodes d'évaluation axées sur la rétroaction » (co-offert avec I. Leblanc et A. DesRochers), Journées de l'enseignement et du soutien universitaire du SASE, 24 août 2023.

Labelle Eastaugh, Érik, organisateur, panel sur les droits linguistiques pour marquer le lancement du livre *Droit public, langue et politique : Mélanges en hommage à l'éminente carrière du professeur Pierre Foucher*, François Larocque, François Charbonneau et Stéphanie Chouinard (dir.), Éditions Liber (2023), Faculté de droit, Université de Moncton, 21 octobre 2023.

Labelle Eastaugh, Érik, Mémoire et comparution comme témoin expert devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles dans le cadre de son étude du projet de loi C-13, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*, 12 juin 2023.

Labelle Eastaugh, Érik et Gabriel Poliquin, Mémoire de l'intimée, *Le très honorable premier ministre du Canada c. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, dossier 48-22-CA, en appel de *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick c. Le très honorable premier ministre du Canada*, 2022 NBBR 85 (avril 2023).

Labelle Eastaugh, Érik et Gabriel Poliquin, plaidoirie orale de l'intimée, *Le très honorable premier ministre du Canada c. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, dossier 48-22-CA, en appel de *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick c. Le très honorable premier ministre du Canada*, 2022 NBBR 85 (15 juin 2023).

Labelle Eastaugh, Érik et Gabriel Poliquin, Mémoire de la demanderesse l'AJEFNB, *Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick c Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick et la province du Nouveau-Brunswick (Bureau du conseil exécutif)*, demande d'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada – dossier 40684.

Labelle Eastaugh, Érik et Gabriel Poliquin, Mémoire de la demanderesse l'AJEFNB, *Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick c Justice Canada* (Cour fédérale, dossier T-532-20).

Labelle Eastaugh, Érik, modérateur, réunion conjointe des membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes et du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles au sujet de la nomination de l'honorable Mary Moreau, juge en chef de la Cour du banc du Roi de l'Alberta, à la Cour suprême du Canada, 2 novembre 2023, Ottawa.

McLaren, Karine, participation à titre de membre du Réseau des centres de jurilinguistique de la 17<sup>e</sup> édition de l'Institut annuel de jurilinguistique, intitulée « Dictionnaire et lexiques juridiques », Faculté de droit, Université McGill, 9 juin 2023.

McLaren, Karine, participation à titre de membre du Comité exécutif de la Section des juristes d'expression française de common law de l'Association du Barreau canadien à la définition du Plan d'action de la section, à l'organisation de ses diverses activités, et à la rédaction de divers textes visant à promouvoir l'usage du français, notamment les webinaires suivants :

- Interprétation et traduction devant les tribunaux, 6 octobre 2023;
- La pratique du français dans un milieu anglophone, 6 novembre 2023;
- Accès de la communauté LGBTQ à la justice, 15 novembre 2023.

## 6. Cap sur l'avenir

Le tableau suivant résume les actions prévues qui ont présentées lors du ForUM en novembre 2023 en prévision de l'année universitaire 2024-2025, ainsi qu'une description des mesures prises jusqu'à date.

<b>Priorités identifiées à l'automne 2023</b>	<b>Actions menées à ce jour, s'il y a lieu</b>	<b>Actions prévues pour 2024-2025</b>
1. Améliorer la capacité de la Faculté de recruter des candidatures de haut calibre et permettant de contribuer au rétablissement et au maintien d'un milieu de travail sain et collégial au sein du corps professoral	<p>La Faculté a mené à terme un concours visant à combler deux postes vacants au courant de l'année 2023-2024. La Faculté a apporté des modifications à son processus de sélection qui lui ont permis de mieux cibler les objectifs visés, notamment en élargissant le bassin de candidatures potentielles. Elle a également adopté de nouvelles pratiques en matière de publicité.</p> <p>La Faculté a également entamé un processus de planification stratégique qui examinera, entre autres, l'attractivité de la Faculté en tant qu'employeur par rapport aux autres facultés de droit de <i>common law</i></p>	<p>Poursuite de la planification stratégique, qui comprendra notamment une étude de compétitivité rigoureuse. Cette dernière aura pour but, entre autres, d'évaluer la qualité relative de la Faculté par rapport aux autres facultés de droit de <i>common law</i> canadiennes. Comme la qualité du corps professoral joue un rôle de premier plan à ce chapitre, l'attractivité de la Faculté, ainsi que sa capacité de retenir son personnel hautement qualifié, sera analysée en détail, afin d'identifier les aspects des règles, politiques et pratiques actuelles nécessitant un</p>

	canadiennes (voir le point 3 dans le présent tableau).	réforme et/ou des ressources additionnelles.
<p>2. Compléter la réforme du programme de JD entamée dans la foulée du rapport d'évaluation externe reçu en 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte de l'importance accrue accordée à la formation expérientielle dans le Plan stratégique universitaire ainsi que dans les nouvelles Exigences nationales de la Fédération des ordres des juristes professionnels du Canada.</li> </ul>	<p>À l'automne 2023, la Faculté a mis sur pied deux sous-comités chargés de proposer des réformes aux cours obligatoires et optionnels, respectivement. Les sous-comités ont complété leurs travaux en décembre 2023. Les rapports des sous-comités ont été étudiés et ensuite adoptés par la Faculté en avril 2024. Le rapport final compte 40 pages et les modifications proposées sont trop nombreuses pour pouvoir être résumées brièvement.</p> <p>La Faculté a déposé une proposition de modification de programme au Comité des programmes en début mai 2024. La proposition vise le programme de JD ainsi que les trois programmes combinés (JD-MAP, JD-MBA, JD-MÉE). La demande est en cours de traitement.</p>	<p>Piloter le traitement du dossier par le Comité des programmes.</p> <p>Mettre en œuvre la réforme si elle est approuvée.</p>
<p>3. Mettre en place un processus de planification stratégique.</p> <p><u>Explication :</u></p> <p>La Faculté amorce actuellement une nouvelle étape dans son histoire. Après une période marquée par de nombreux défis, la Faculté aura bientôt complété un renouvellement quasi-total de son corps professoral. À l'automne 2024, sept (7) professeurs.es sur dix (10) occupant actuellement un poste en voie de permanence auront été embauchés depuis 2017, dont six (6) dans les derniers quatre ans, et deux postes restent à combler. L'arrivée de cette nouvelle cohorte a eu pour effet de redynamiser la Faculté, tout en étant accompagnée de la perte d'une grande partie de la mémoire institutionnelle de cette dernière.</p> <p>En même temps, l'enseignement du droit au Nouveau-Brunswick et au Canada vit des mutations importantes. À l'arrivée éclatante de l'intelligence artificielle et l'importance croissante accordée à l'apprentissage expérientiel, s'ajoutent des évolutions significatives dans le contexte régional, comme l'adoption d'un nouveau plan stratégique par la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick accompagné d'investissements publics et privés se chiffrant dans les dizaines de</p>	<p>À l'automne 2023, la Faculté a mis sur pied un comité chargé d'élaborer une proposition de processus de planification stratégique.</p> <p>Le comité a complété ses travaux et remis son rapport final à la fin février 2024. Le processus proposé est trop détaillé pour pouvoir être résumé brièvement.</p> <p>La proposition a été présentée à l'administration centrale en mars 2024. Cette dernière lui a donné son approbation.</p>	<p>Retenir les services d'un analyste pour effectuer l'étude de compétitivité (étape 1 du processus prévu).</p> <p>Compléter l'étude de compétitivité.</p> <p>Convoquer la retraite des principales parties prenantes pour définir les grandes orientations du plan stratégique (étape 2 du processus prévu) ainsi que le mandat détaillé du comité qui sera chargé d'élaborer une proposition de plan stratégique.</p> <p>Nomination du comité de planification stratégique et préparation de la proposition de plan stratégique (étapes 3 à 10 du processus prévu).</p> <p>Dépôt du rapport final du comité : été-automne 2025.</p>

<p>millions de dollars et qui est axé sur un accroissement significatif du nombre d'étudiants.es et de professeurs.es.</p> <p>Enfin, l'Université de Moncton s'est dotée en 2023 d'un nouveau plan stratégique accompagné d'un plan opérationnel institutionnel détaillé, qui appellent une réflexion approfondie sur divers aspects du fonctionnement de la Faculté ainsi que sur sa contribution à la vitalité et au rayonnement de l'Université.</p> <p>Dans cette conjoncture, l'Assemblée juge qu'il est impératif que la Faculté développe une vision renouvelée de son rôle et de son avenir qui lui permettra de s'adapter aux nouvelles réalités touchant l'enseignement, la recherche et la pratique du droit.</p>		
--	--	--